- 18. Quand un arrêté du conseil a été adopté pour ratifier cette recommandation.
- 19. Quand et où on a donné avis public pour la première fois de cet arrêté du conseil.

Il dépose aussi pour l'information de la Chambre:—Copie d'ordonnances du Territoire du Yukon durant l'année 1936.

Du consentement de la Chambre, M. Howe présente un bill No 99, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux, qui est lu la première fois et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre pour la prise en considération des modifications apportées par le Sénat au bill No 71, Loi modifiant le tarif des douanes;

- M. Ilsley propose,—Que lesdites modifications soient acceptées et que ledit bill, à cause desdites modifications, soit encore modifié de la manière suivante:
- 1. Que les annexes ou listes intitulées par le Sénat "Annexe A", "Annexe B" et "Annexe C" soient transposées à la fin du bill, à la suite de l'article sept de ce dernier.
- 2. Que l'article sept du bill soit modifié à la ligne cinq, page vingt, en retranchant les mots "articles précédents" et en leur substituant les mots "annexes ci-jointes".

Et la motion, mise aux voix, est acceptée.

Ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

A l'appel de l'ordre pour la prise en considération des modifications apportées par le Sénat au bill No 76, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre;

- M. Ilsley propose,—Que lesdites modifications soient acceptées et que ledit bill, à cause desdites modifications soit encore modifié de la manière suivante:
- 1. Que la clause dix-huit du bill (page 20), soit modifiée par l'insertion, à la ligne six de ladite clause, immédiatement après le mot "Loi" des mots "et les annexes ci-jointes".

Et la motion, mise aux voix, est acceptée.

Ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Les bills suivants sont lus, séparément, une deuxième fois, pris en considération en comité plénier, rapportés sans modification, lus la troisième fois et passés, à savoir:—

Bill No 77, Loi modifiant la Loi de l'accise.

Bill No 97, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions.

Bill No 98, Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un projet de résolution tendant à modifier l'article quatre de la Loi sur le soulagement du chômage et sur les secours, 1936.